



## Reconnaître l'engagement des salariés

### Deuxième édition de la Semaine Tous SNCF

La deuxième édition de la **Semaine Tous SNCF** s'est déroulée du 5 au 9 juin 2023. Ce temps fort de l'entreprise visait à mettre en lumière l'action et l'engagement des 9 769 cheminots néo-aquitains dans le projet d'entreprise Tous SNCF, mis en place en 2020. L'occasion de faire en équipe le bilan du chemin parcouru depuis trois ans.

**9769**

cheminots néo-aquitains  
engagés dans le projet  
d'entreprise Tous SNCF

Pour cette édition, le choix a été fait de mettre plus particulièrement en lumière les actions suivantes du projet de l'entreprise :

- La satisfaction et l'engagement des salariés,
- L'engagement sociétal, territorial et environnemental,
- La satisfaction et les relations clients.

Les salariés étaient invités à mettre en lumière leur savoir-faire et leur engagement, et à montrer la mobilisation des cheminots au service des clients. De nombreuses actions ont ainsi été partagées durant la semaine, sur le site internet dédié et sur les réseaux sociaux.

### Baromètre interne « C'est à vous »

Du 2 au 23 octobre 2023, les salariés ont pu s'exprimer via le baromètre interne « C'EST À VOUS ». Qualité de vie au travail, relation avec le manager, confiance en l'avenir, projet d'entreprise TOUS SNCF... : sur toutes les grandes thématiques abordées par le questionnaire, la perception des salariés s'améliore significativement.

Pour l'ensemble des sociétés du Groupe, les points forts de la SNCF sont consolidés :

- Le soutien par les managers et les collègues,
- L'utilité et l'intérêt du métier,
- L'esprit d'équipe et l'ambiance de travail.

En revanche, les conditions de travail restent au cœur des préoccupations, avec des résultats plus en retrait sur :

- L'environnement de travail,
- La charge de travail,
- L'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Avec la dynamique de co-construction portée par le projet d'entreprise TOUS SNCF, des plans d'actions ont été engagés par l'entreprise, sur des sujets d'insatisfaction des salariés, exprimés lors des éditions précédentes du baromètre « **C'EST À VOUS** ». Les irritants du quotidien par exemple, qui constituaient la principale attente des salariés en matière de qualité de vie au travail (QVT) en 2022, ont ainsi fait l'objet d'un traitement renforcé depuis début 2023, avec l'accompagnement du programme **SNCF & moi**.

**C'EST À VOUS**